



**Les ventes de véhicules électriques connaissent aujourd'hui un développement très rapide : fin juin 2026, on dénombrait plus de 1,9 million de véhicules électrifiés en circulation en France. Si la majeure partie des usagers rechargent aujourd'hui leur véhicule à domicile ou sur leur lieu de travail, la recharge en itinérance est essentielle pour les longs trajets. En Nouvelle-Aquitaine, le réseau public Mobive présente 1 200 stations de recharge, dont plus d'une centaine en Charente-Maritime.**

En Charente-Maritime, le nombre de **points de charge** ouverts au public a doublé en trois ans, passant de 900 en 2023 à plus de 1 800 au 30 juin 2026. Parmi les opérateurs présents, le **SDEER** (Syndicat départemental d'électrification) est un des acteurs principaux avec 260 points de charge déployés sur tout le territoire départemental (cf. carte).

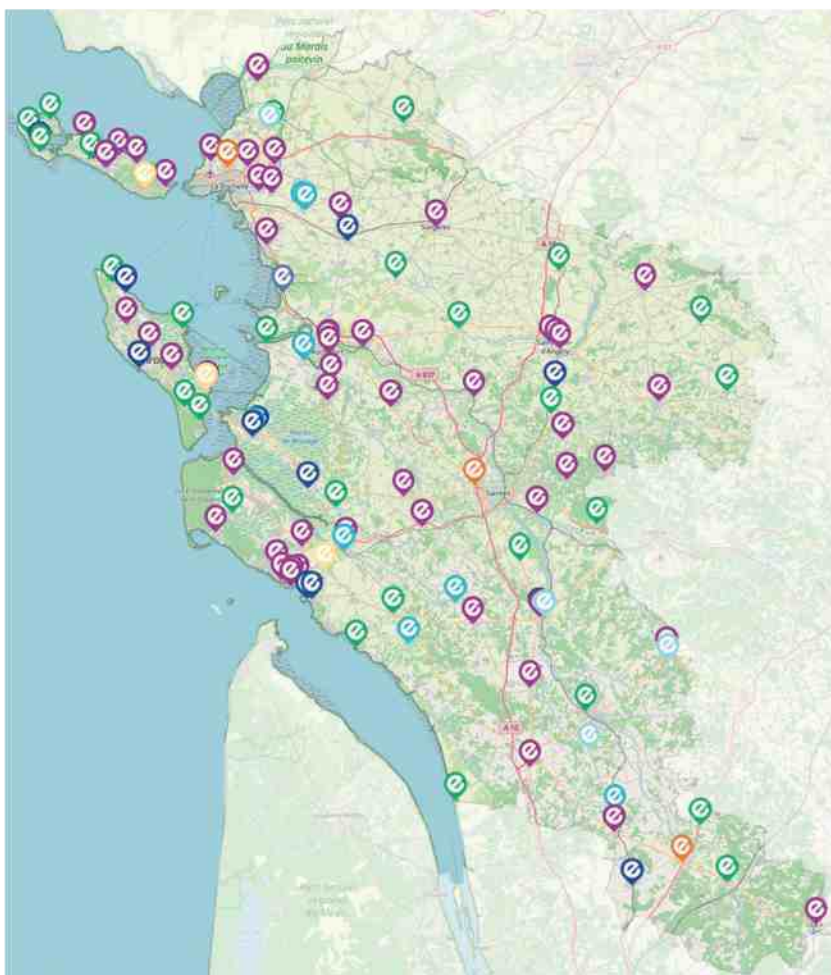
**Les bornes de recharge** du SDEER sont intégrées au réseau Mobive ([www.mobive.fr](http://www.mobive.fr)), l'un des plus importants réseaux publics régionaux, développé par 11 syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine. Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement (paiement à l'acte – par carte bancaire ou via l'application Mobive), ainsi qu'aux abonnés de tout opérateur de mobilité qui en fait la demande.

### Les chiffres clés du réseau **mobiv@** en Charente-Maritime

**106 stations de recharge** cumulant 260 points de charge

**50 %** des points de charge en recharge rapide ( $\geq 36$  kVA)

**98,5 %** de taux de disponibilité technique en juillet 2026 (un des plus élevés de France)



Pour accompagner le développement de la recharge sur le territoire départemental, le SDEER a élaboré en 2024 un schéma départemental de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Ce dispositif donne à la collectivité un rôle de « chef d'orchestre » du développement de l'offre de recharge, pour aboutir à une offre coordonnée entre les maîtres d'ouvrage publics et privés, cohérente avec les politiques locales de mobilité et adaptée aux besoins.

En 2025, dans le cadre d'un appel à initiatives privées pour déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur des parkings publics ou en voirie, le SDEER a retenu l'opérateur ELINVEST (Banque des Territoires, TIIC, Equans) : d'ici fin 2027, 360 nouveaux points de charge seront ainsi mis en service sur 33 communes du département. Parallèlement, le SDEER continuera de déployer des équipements, notamment en zone rurale.

Aller sur [Mobive.fr](http://Mobive.fr)



Avec le concours financier  
de la Région Nouvelle-Aquitaine



Télécharger  
gratuitement  
l'application **Mobive  
Evolution**

